



St Denis, le 24 mai 2016

Communiqué de presse

Le blocage des routiers a permis un premier recul du gouvernement...

Continuons le blocage économique jusqu'au retrait !!!

La mobilisation initiée par FO Transports et CGT Transports, puis soutenue par nos deux organisations syndicales l'Union Solidaires Transports et le syndicat SUD Solidaires Route, a permis des avancées pour les conducteurs routiers : « **Le maintien de rémunération des heures supplémentaires.** »

C'est bien cette stratégie de blocage de l'économie qui a permis de maintenir ces acquis et donc de faire reculer le gouvernement. Pourtant, ces maintiens d'acquis ne changeront en rien la « smicardisation » des conducteurs routiers. La lutte doit continuer pour un meilleur salaire, de meilleures conditions de travail. Car rien n'a été fait concernant l'inversion des normes, où un patron pourra, par la signature d'un accord d'entreprise, modifier : les heures de conduite, les heures de repos et donc la rémunération, **les heures de nuit seront majorées seulement à partir de minuit et plus à partir de 21h.** La visite d'embauche sera supprimée et la contestation des visites médicales auprès de l'Inspection du Travail supprimée, c'est bien un recul social.

De plus, notre mobilisation s'insère dans une démarche interprofessionnelle où l'ensemble des salarié-es, chômeurs et retraité-e-s seront touchés par cette loi anti sociale. Ce premier recul sur le projet de loi, ne doit pas nous diviser, mais doit renforcer notre lutte jusqu'au retrait.

La grève et les blocages dans les raffineries commencent à produire leurs effets car le carburant commence à se raréfier dans certaines régions. La RATP annonce une grève illimitée, la SNCF est en grève reconductible, maintenons la pression.

L'Union Solidaires Transports et le syndicat SUD Solidaires Route appellent l'ensemble des salarié-e-s du Transport à poursuivre leur mobilisation jusqu'au retrait de cette loi.

Contact :

François GIRODON : 06 40 89 45 47, Hissam DOUKALI : 06 11 38 60 82